



Association Intercommunale pour l'épuration des eaux
de la région Basse-Broye – Vully (EBBV)

**Procès-verbal de l'assemblée constitutive des délégués de l'Association
Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully
(EBBV) du 29 novembre 2023**

Ordre du jour :

Sous la présidence de M. le Préfet du District de la Broye fribourgeoise :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs pour cette séance
4. Assermentation des membres de l'Assemblée des délégués (seulement pour les délégués non-membres des exécutifs ou législatifs)
5. Nomination pour la période administrative 2023-2026
 - 5.1. Election du Président de l'Assemblée des délégués
 - 5.2. Election du Secrétaire de l'Assemblée des délégués
 - 5.3. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués

Sous la présidence du nouveau Président :

- 5.4. Election de deux scrutateurs de l'Assemblée des délégués ainsi que leurs suppléants
- 5.5. Election des membres du Comité de direction
- 5.6. Election du Président du Comité de direction
- 5.7. Election de trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants
6. Approbation du procès-verbal de cette assemblée constitutive

Sous la présidence de Monsieur le Préfet

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h00 dans la salle du bâtiment de réception du site Agrico, sur le territoire de la Commune de Saint-Aubin, siège de l'association EBBV.

Monsieur Nicolas Kilchoer, préfet du district de la Broye préside les opérations et déclare la séance ouverte, Il souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes.

Cette assemblée constitutive a été convoquée comme prévu par les statuts, par Monsieur le Préfet du district de la Broye. La convocation a également été publiée dans les organes officiels de nos deux cantons.

M. le Préfet demande une adaptation de l'ordre du jour afin que le procès-verbal de la séance soit approuvé ultérieurement, à savoir lors de la prochaine assemblée des délégués. Il demande la suppression du point 6. L'assemblée accepte à l'unanimité. Pas d'autre modification de l'ordre du jour.

2. Contrôle des présences

M. Kilchoer passe en revue la liste des **16 délégués** désignés par les 10 communes afin de faire connaissance :

- Commune de Avenches

Jost Pierre-Yves	Conseiller communal (législatif)	
Aeby Fabian	Conseiller communal (législatif)	<i>Excusé ce soir</i>
Corthésy Maxime	Municipal	<i>Excusé ce soir</i>

- Commune de Belmont-Broye

Currat Fabrice	Conseiller communal	
Formica Sébastien	Vice-syndic	<i>Absent</i>
Moullet Anita	Conseillère communale	

- Commune de Cudrefin

Baumann Fabien	Conseiller communal (législatif)	
Amiet Jean-Luc	Municipal	

- Commune de Delley-Portalban

Keusen Jean-Daniel	Conseiller communal	
--------------------	---------------------	--

- Commune de Faoug

Lavanchy Théodore	Municipal	
Carrard Sylvain (suppléant)	Conseiller communal (législatif)	

- Commune de Gletterens

Bongard Serge	Vice-syndic	
---------------	-------------	--

- Commune de Grolley

Robyr Nicolas	Conseiller communal	<i>Excusé ce soir</i>
Ferri Gianmarco (suppléant)	Conseiller communal	

- Commune de Ponthaux

Salzmann Jan	Conseiller communal	
--------------	---------------------	--

- Commune de Saint-Aubin

Wilimann Michael	Syndic	
------------------	--------	--

Collaud Anne Pascale Conseillère communale

- Commune de Vully-les-Lacs

Bally Alain Vice-syndic

Géraldine Mosimann Conseiller communal (législatif)

Victorio Quercia Conseiller communal (législatif)

3. Nomination des scrutateurs pour cette séance

Une personne parmi les délégués doit officier en qualité de scrutateur pour l'assemblée de ce soir.

Il est rappelé que seuls les délégués présents ont le droit de vote.

Il y a 15 délégués présents ce soir (le délégué de la commune de Delley-Portalban arrivant un peu plus tard, ce nombre passera à 16).

M. Fabien Baumann est désigné comme scrutateur pour l'assemblée de ce soir.

4. Assermentation des membres de l'Assemblée des délégués (seulement pour les délégués non-membres des exécutifs ou législatifs)

Tous les délégués vaudois présents ce soir sont membres d'un organe de l'exécutif ou du législatif.

Tous les délégués fribourgeois présents ce soir sont membres d'un organe de l'exécutif.

Aucune nouvelle assermentation n'est ainsi nécessaire.

5. Nomination pour la période administrative 2023-2026

L'assemblée des délégués est l'organe législatif de notre association et il lui incombe selon l'article 13 des statuts de nommer son président, son vice-président, son secrétaire, les scrutateurs et leurs suppléants, ainsi que les membres du comité de direction et son président. L'assemblée des délégués doit également nommer les membres de la commission financière et leurs suppléants.

A part les 7 membres du comité de direction, nous avons **11 mandats** à nous répartir ce soir.

5.1. Election du Président de l'Assemblée des délégués

Le mandat de président a la même durée que celui des élus communaux, mais il est rééligible.

Philippe Cotting présente, pour la commune de Gletterens, M. Serge Bongard.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

M. Serge Bongard est élu à l'unanimité.

5.2. Election du Secrétaire de l'Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués se constitue pour la législature en élisant son secrétaire (art. 12 des statuts).

Mme Laurence Baliacas, conseillère à la Commune de St-Aubin, a été contactée par M. Bongard et serait disposée à officier en qualité de secrétaire de l'assemblée des délégués.

Mme Baliacas est élue à l'unanimité. Son assermentation aura lieu lors de la prochaine assemblée des délégués.

Sous la présidence du nouveau Président

5.3. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués

M. Serge Bongard prend la parole afin de présider la suite de l'assemblée. Il remercie les délégués pour leur confiance.

Il rappelle que le mandat de vice-président a la même durée que celui des élus communaux, mais il est rééligible.

Contacté par téléphone, M. Maxime Corthésy, de la commune d'Avenches, est d'accord pour assumer cette charge. En l'absence d'autre proposition, vote à main levée.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

M. Corthésy pour la commune d'Avenches est élu à l'unanimité des délégués.

5.4. Election de deux scrutateurs de l'Assemblée des délégués ainsi que leurs suppléants

Le mandat de scrutateur a la même durée que celui des élus communaux, mais il est rééligible.

Se proposent spontanément :

Scrutateur 1 : Fabian Baumann, commune de Cudrefin

Scrutateur 2 : Jan Salzmänn, commune de Ponthaux

Suppléant 1 : Jean-Luc Amiet, commune de Cudrefin

Suppléant 2 : Sylvain Carrard. Commune de Faoug

Il n'y a pas d'autre proposition. Un unique vote a lieu pour la nomination de ces scrutateurs et de leurs suppléants.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

Ces 4 personnes sont élues à l'unanimité des délégués présents, dans leurs fonctions respectives.

5.5. Election des membres du Comité de direction

En accord avec l'article 19 des statuts, les 10 communes membres de l'association ont désigné 7 membres de leur exécutif intéressés par le mandat de membre du comité de direction de l'EBBV, mais il incombe à l'assemblée de les élire. Les membres du comité de direction sont rééligibles.

De plus, selon l'article 19 des statuts : « le comité de direction est composé de **trois membres** issus de communes membres **vaudoises** et de **quatre membres** issus de communes membres **fribourgeoises**. La commune où siège l'association a automatiquement droit à un représentant (soit Saint-Aubin). Pour chaque canton, la commune la plus peuplée a automatiquement droit à un représentant (soit Avenches et Belmont-Broye). Toutefois, une commune a droit au maximum à un représentant. ». M. Michaël Willimann, syndic de la commune de Saint-Aubin, présente la liste des candidats au CoDir pour les différentes communes :

- Pour la Commune de Vully-les-Lacs : M. Michel Verdon
M. Michel Verdon est Président du Comité de pilotage EBBV (le Copil) depuis sa création en 2019, et assure la fonction de syndic à Vully-les-Lacs.
- Pour la Commune de Saint-Aubin : M. Didier Schouwey
M. Didier Schouwey est Vice-Président du Copil depuis sa création ainsi que membre de la commission technique. Il assure la fonction de conseiller communal à Saint-Aubin.
- Pour la Commune de Grolley : M. Guillaume Rohrbasser
M. Guillaume Rohrbasser est membre du Copil depuis sa création ainsi que membre de la commission technique. Il assure la fonction de conseiller communal à Grolley.
- Pour la Commune de Delley-Portalban : M. Philippe Cotting
M. Philippe Cotting est membre du Copil depuis sa création, ainsi que membre de la commission juridique. Il assure la fonction de syndic à Delley-Portalban.
- Pour la Commune de Avenches : M. Yan Vollenweider
M. Yan Vollenweider est membre du Copil ainsi que membre de la commission juridique. Il assure la fonction de municipal à Avenches.
- Pour la Commune de Cudrefin : M. Jean-François Milliet
M. Jean-François Millet est membre du Copil et assure la fonction de municipal à Cudrefin.
- Pour la Commune de Belmont-Broye : M. Olivier Pochon
M. Olivier Pochon est membre du Copil depuis sa création ainsi que membre de la commission juridique. Il assure la fonction de conseiller communal à Belmont-Broye..

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le nombre de candidats étant égal aux sièges à pourvoir, une acceptation tacite serait valable. Cependant, pour plus de légitimité, M. Bongard soumet au vote l'acceptation de l'ensemble des candidats.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

Les 7 personnes présentées ci-dessus sont élues à l'unanimité des délégués présents.

5.6. Election du Président du Comité de direction

M. Didier Schouwey, membre du comité de direction fraîchement élu, remercie l'assemblée pour sa confiance et présente M. Michel Verdon comme Président du comité de direction. Il n'y a pas d'autre candidature.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

M. Michel Verdon pour la commune de Vully-les-Lacs est élu à l'unanimité président du comité de direction.

5.7. Election de trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants

L'article 26 des statuts précise le nombre de membres de la commission financière. Il s'agit de 3 personnes provenant de 3 communes différentes. Deux suppléants sont également à élire.

Le Président présente les 3 candidats à la commission financière :

- Fabian Aeby pour la Commune de Avenches
- Anita Moullet pour la Commune de Belmont-Broye
- Théodore Lavanchy pour la Commune de Faoug

Le Président présente les 2 suppléant(e)s à la commission financière :

- Anne-Pascale Collaud (Saint-Aubin)
- Jan Salzmänn (Ponthaux)

Il n'y a pas d'autre candidature.

Résultat du vote :

Oui : 47

Non : 0

Abstention : 0

Les 5 personnes mentionnées ci-dessus sont élues en bloc à l'unanimité, dans leurs fonctions respectives.

~~6. Approbation du procès-verbal de cette assemblée constitutive~~

~~Le procès-verbal est lu séance tenante. L'assemblée l'accepte à l'unanimité.~~

Divers

La séance est suivie d'une information du bureau BAMO (bureau appui au maître de l'ouvrage) par M. Jonas Margot, ingénieur hydraulicien de l'entreprise RWB.

Le Président remercie M. Margot et sa collègue Mme Vulliemin pour tout le travail accompli.

M. Olivier Piccard, préfet du district de Broye-Vully (VD) est invité à s'exprimer sur ce nouveau projet « broyard » intercantonal. Il évoque d'autres projets de même nature en cours et souhaite bon vent à l'EBBV.

M. Kilchoer s'aligne sur M. Piccard et souhaite le meilleur pour l'avenir de l'association.

M. Poulat réagit à la demande de M. Bongard : lui aussi se réjouit d'accompagner ce projet et souhaite le voir évoluer.

M. Verdon remercie Mme Martine Herrmann qui a assumé le secrétariat du CoPil depuis fin 2021. C'est elle également qui a officié ce soir.

Pléthore de remerciements... S. Bongard se réjouit de la naissance de l'EBBV !

M. Michael Wilimann aura le mot de la fin, heureux lui aussi de cette nouvelle étape franchie, vantant le site et invitant l'assemblée à fêter cette naissance autour d'un verre.

Clôture de la séance : il est 18h.53

Le Président de l'assemblée constitutive :

Serge Bongard



La Secrétaire ad interim :

Martine Herrmann



Prochaine assemblée des délégués: 29 février 2024



Assemblée des délégués de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye – Vully (EBBV) du 29.11.2023

Feuille des présences

Merci de remplir si nécessaire et apposer votre signature pour attester de votre présence.

Délégués Assemblée			
Fonction	Nom Prénom	Signature	suffrages
Délégué Avenches	Aeby Fabian	Excusé	
Délégué Avenches	Corthésy Maxime	Excusé	
Délégué Avenches	Jost Pierre-Yves	<i>P. Jost</i>	10 ✓
Délégué Avenches (suppléant)	Eric Beytrison		
Délégué Avenches (suppléant)	Enrico Fiechter		
Délégué Belmont- Broye	Currat Fabrice	<i>F. Currat</i>	
? Délégué Belmont- Broye	Formica Sébastien		
Délégué Belmont- Broye	Moulet Anita	<i>A. Moulet</i>	11 ✓
Délégué Belmont- Broye (suppléant)	-		
Délégué Cudrefin	Baumann Fabien	<i>F. Baumann</i>	
Délégué Cudrefin	Amiet Jean-Luc	<i>J. Amiet</i>	4 ✓
Délégué Cudrefin (suppléant)	Maeder Pascal		
? Délégué Delley- Portalban	Keusen Jean-Daniel	<i>J. Keusen</i>	
Délégué Delley- Portalban (suppléant)	Hotz Patrick		2 ✓
Délégué Faoug	Lavanchy Théodore	<i>T. Lavanchy</i>	
Délégué Faoug (suppléant)	Sylvain Carrard	<i>S. Carrard</i>	2 ✓
Délégué Gletterens	Bongard Serge	<i>S. Bongard</i>	
Délégué Gletterens (suppléant)	Dubey Maurice		2 ✓
Délégué Grolley	Robyr Nicolas	EXCUSÉ	
Délégué Grolley (suppléant)	Ferri Gianmarco	<i>G. Ferri</i>	4 ✓
Délégué Ponthaux	Salzmann Jan	<i>J. Salzmann</i>	1 ✓

Délégué Ponthaux (suppléant)	Julmy Antoine		(1)
Délégué Saint-Aubin	Wilmann Michael		4 ✓
Délégué Saint-Aubin	Collaud Anne Pascale		
Délégué Saint-Aubin (suppléant)	Baliacas Laurence		
Délégué Vully-les-Lacs	Bally Alain	 	7 ✓
Délégué Vully-les-Lacs	Géraldine Mosimann		
Délégué Vully-les-Lacs	Victorio Quercia		
Délégué Vully-les-Lacs (suppléant)	Haenni François		
Candidats au Codir			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Vully-les-Lacs	Verdon Michel		
Saint-Aubin	Schouwey Didier		
Grolley	Rohrbasser Guillaume		
Delley-Portalban	Cotting Philippe		
Avenches	Vollenweider Yan		
Cudrefin	Milliet Jean- François		
Belmont-Broye	Pochon Olivier		
Autres personnes			
Fonction	Nom Prénom	Signature	
Préfet de la Broye (FR)	Nicolas Kilchoer		✓
Préfet de la Broye-Vully (VD)	Piccard Olivier		✓
Ingénieur conseil, RWB Vaud SA	Margot Jonas		
Secrétaire de l'assemblée ad interim	Martine Herrmann		✓
Journaliste Broye	Jérôme Genet		
Journaliste LaLiberte	Chantal Rouleau		

ETAT FR
Service Environnement

Hugues Paulot

47 voix
15 délégués

ANNEXE 4 ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS – RÉPARTITION DES SUFFRAGES

Attribution des voix par commune Assemblée des délégués Représentativité et quorum selon Art. 10 et 16

Nbre d'hab. de la tranche entière	Nbre d'hab. de la dernière fraction
500	250

Année de référence: **2022**

Communes	Canton	Habitants rattachés au 31 décembre 2022	Répartition par tranche	Nombre de voix	Part (%)
1 Avenches	VD	4 773	9,55	10	21,3%
2 Belmont-Broye	FR	5 502	11,00	11	23,4%
3 Cudrefin	VD	1 854	3,71	4	8,5%
4 Delley-Portalban	FR	1 204	2,41	2	4,3%
5 Faoug	VD	916	1,83	2	4,3%
6 Gletterens	FR	1 066	2,13	2	4,3%
7 Grolley	FR	2 044	4,09	4	8,5%
8 Ponthaux	FR	749	1,50	1	2,1%
9 Saint-Aubin	FR	1 812	3,62	4	8,5%
10 Vully-les-Lacs	VD	3 425	6,85	7	14,9%
Total		23 345	46,69	47	100%

Communes	FR	12 377	53,0%	24	51,1%
Communes	VD	10 968	47,0%	23	48,9%
Total		23 345	100,0%	47	100,0%

Quorum: **24**